

Notes de la séance de la Commission d'établissement de Prélaz¹

Jeudi 20 septembre 2012, de 20h00 à 22h00

Salle des maîtres du collège de Beaulieu, av. des Bergières 17, Lausanne

Parents :	Mmes Déborah Donoso , Veronica Stucky , Nicole Thürkauf , M. Martin Schnorf
Professionnels :	Mmes Amina Gysling , Cindy Schmid , Martine Steiner
Organisations :	Mmes Olinda Beja , Marie-Jo Marquis
Autorités politiques :	M. Fabrice Ghelfi
Excusés :	Mmes Nathalie Jaunin (directrice), Chloé Jonzier , Muriel Péclard , Kahina Sadaoui Marie Scheerer , Ana Milena Serna MM. Benoît Biéler , Marc Bovet , Gérald Progin , Fadil Rexhepi

1. Adoption de l'ordre du jour : Accepté sans discussion

2. Adoption du procès-verbal du 28 juin 2012 : Accepté sans discussion

3. Campagne « Moi et les autres » : Point de situation par la sous-commission concernée.

Le dossier de la Commission sera déposé par son Président le 24 septembre 2012 auprès du groupe de conduite de la campagne. Outre la Ville de Lausanne, si le dossier rencontre un avis favorable, le financement sera assuré par Pro Senectute (par le biais de fonds cantonaux) et la fondation Leenaards (qui doit encore rendre réponse).

L'Association France-Collonges-Maupas et celle du centre de loisirs de Boisy se joignent au projet. Les APEMS y sont invités comme l'école des grands parents.

Le corps enseignant étant très sollicité cette année scolaire (PER, MER, LEO...), il ne lui sera pas possible de porter toute la partie créative du projet, mais le travail en collaboration avec les animateurs de Pro Senectute dans les classes concernées représente un joli défi pour les mois à venir. Les membres de la sous-commission se rencontreront le 24 septembre à 20 heures à la salle des maîtres de Beaulieu pour le début de la mise en oeuvre du projet.

En fin de séance, un film, « Le quatrième âge », réalisé par deux enseignants de Prélaz et ayant pour thème la relation entre élèves de CYP2 et des personnes vivant à l'EMS Recordon est présenté aux commissaires. L'accueil donné à ce travail est très favorable et motivant quant au projet intergénérationnel.

4. Règlement d'établissement : Mise en place du groupe.

La Commission a réuni divers exemplaires de règlements (Prélaz, établissements primaires de Lausanne, de Prilly ainsi que deux exemplaires approuvés par la cheffe du DFJC) qui sont distribués aux commissaires ayant émis le désir de travailler sur ce projet.

La sous-commission se réunira le jeudi 4 novembre à 20 heures à la salle des maîtres de Prélaz. La LEO ainsi que son règlement d'application entrant en vigueur en août 2013, il ne s'agira pour l'instant que d'un travail préalable au cas où un règlement type serait proposé d'ici là.

M. Schnorf propose d'informer le groupe dans ce sens.

5. Visibilité de la Commission d'établissement : Quelle communication pour nous faire connaître ?

M. Ghelfi se rend aux séances d'information des parents des futurs élèves CIN et les informe sur les objectifs de la Commission. Il n'y a pas d'information par la suite au CYP. Il est évoqué la possibilité de faire éditer un flyer de présentation de la CE et de demander aux enseignants d'en parler lors des réunions de parents annuelles.

¹ Toute désignation de personne, de statut, de fonction ou de profession utilisée s'applique indifféremment aux femmes et aux hommes.



Ce point sera repris à la prochaine séance : il s'agira de désigner un groupe chargé de la préparation de ce petit flyer. Il faut viser une distribution l'an prochain.
L'aval du Conseil de direction de Prélaz sera demandé pour la rentrée 2013.

6. Divers

Une lettre de Madame Conus, dont la CE est en copie, réitère des plaintes quant à la signalisation autour de Beaulieu. Il est noté que des améliorations ont été faites. Toutefois, la Commission prend acte de ce courrier. Mme Stucky prendra contact avec cette personne lui demandant de l'informer des suites données par le service concerné.

Le cas échéant, une interpellation au Conseil communal resterait possible.

La prochaine séance de la commission aura lieu :
Lundi 26 novembre à 20h00,
à la salle des maîtres du collège de Pierrefleur,
chemin du Boisy 10, à Lausanne

Seps/03.10.2012

place Chauderon 9
case postale 5032
1002 Lausanne
tél. 021 315 64 19
fax 021 315 60 04
Christine.gonzalez@Lausanne
<http://www.Lausanne.ch>